



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E13744

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2026

ÉDITÉ LE

13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/10/2024
80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COGNAC 381 421 544

Siret : 381 421 544 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7113909

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 49579E1244000/001 504263/56

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 49579E1244000/001 504263/56

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PEROT

6 RUE DE L'ARTISANAT
ZA DE LA HAUTE SARRAZINE
16100 COGNAC

Téléphone : 05 45 82 76 73

Fax :

Portable :

Site Internet : www.perot.fr

E-mail : contact@entreprise-perot.com

Responsabilité légale :

MATHENA (987 554 755) / BOUTENEGRE JORIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	09/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.